

DÉCOUVRIR ▾

ENTREPRENDRE ▾

VIVRE ICI ▾

S'ENGAGER ▾

SE DÉPLACER ▾



➤ Déchets : reprise des collectes de tri sélectif : jeudi 23 avril 2020

Vos déchets : à partir du jeudi 23 avril 2020 Reprise de la collecte de Tri sélectif : jeudi 23 avril 2020 Suite à la réouverture du centre de tri, la collecte des bacs et sacs jaunes de tri sélectif des emballages et des papiers sera à nouveau assurée...

[Lire la suite](#)



➤ Concours : Photographiez votre talent du confinement

Le réseau des médiathèques de CCA propose un concours créatif : "Photographiez votre talent du..."

[Lire la suite](#)



➤ Destruction des nids de frelons asiatiques : début de la campagne le 14 avril 2020

Le frelon asiatique « vespa velutina » est une espèce exotique invasive qui progresse depuis quelques...

[Lire la suite](#)



➤ La Région Bretagne lance un site des circuits courts

"Rapprocher producteurs et consommateurs bretons". C'est le leitmotiv du site...



➤ Covid-19 : mesures de soutien aux entreprises

Quelles sont les mesures de soutien et les contacts utiles pour vous accompagner ? Afin de...

ESPACE USAGERS



AGENDA CULTUREL

RETROUVEZ TOUTES LES ANIMATIONS CULTURELLES SUR LE TERRITOIRE DE CCA

ACCÈS RAPIDES



Déchets



Piscines



Contact



Famille



Emploi



Eau



E-Bus



FabLab



Habitat



Publications



Carte



Vidéos

NOTES SITES

coralie

les médiathèques
MORLAIX • BIE BIE • CCA

MUSEE
MUSEE DE L'EAU

MUSEE
MUSEE DE LA
PECHE
MUSEE

France

Arrêt pour garde d'enfant : ce qui change

Le gouvernement souhaite faire basculer dans le chômage partiel les salariés en arrêt pour garde d'enfant ou considérés vulnérables.

L'inquiétude grandissait chez certains salariés. Avec l'allongement de la durée du confinement, les personnes en arrêt de travail pour garde d'enfant ou considérées comme particulièrement vulnérables face au coronavirus risquaient de voir leur indemnisation chuter.

Sauf convention collective plus favorable, les salariés ayant moins de cinq ans d'ancienneté, et ayant bénéficié du dispositif dès la mi-mars, devaient tomber mi-avril à une indemnisation équivalant à 66 % de leur salaire, contre 90 % actuellement. Ceux qui ont entre cinq et dix ans d'ancienneté auraient été touchés dix jours plus tard. Les autres, début mai.

Ce qui change ? Ces salariés seront indemnisés jusqu'au 30 avril à hauteur de 90 % de leur salaire. Quelle que soit leur ancienneté. Ceux qui ont moins d'un an d'ancienneté verront leur indemnité passer rétroactivement de 50 % à 90 %, pour les jours pris à compter du 12 mars. Le gouvernement rappelle : « **Le délai de carence habituellement applicable avant le versement des indemnités journalières de sécurité sociale (trois jours) et du complément employeur (sept jours) est supprimé.** »

À partir du 1^{er} mai, nouveau dispositif. Ces arrêts se transformeront en



L'arrêt pour garde d'enfant transformé en chômage partiel au 1^{er} mai.

PHOTO : FRANK DUBRAY, OUEST-FRANCE

chômage partiel. Les salariés touchent une indemnité équivalant à 70 % de leur salaire brut (84 % du net) et au moins égale au Smic. De quoi alléger les comptes de la Sécurité sociale mais alourdir encore la facture du chômage partiel. « **Les travailleurs indépendants, les fonctionnaires et les agents contractuels de droit public en arrêt de travail pour ces motifs pourront continuer à être indemnisés dans les mêmes conditions qu'aujourd'hui** », précise le gouvernement.

Aline GÉRARD.

Tourisme : les professionnels inquiets pour la saison

Une enquête montre de fortes répercussions des mesures de confinement sur leur activité en mars et avril. Pour la suite de la saison, les réservations sont en baisse et les incertitudes nombreuses.

Repères

800 millions perdus

« Et pourtant l'année avait bien commencé... », observent, avec une pointe de mélancolie, les experts du Comité régional du tourisme, qui publie une enquête évaluant les premiers effets de la crise du coronavirus sur le secteur du tourisme en Bretagne. Du 8 au 15 avril, 11 500 professionnels ont été interrogés (hébergement, restauration, établissements culturels et de loisirs, transport maritime, événementiel...) ; 3 000 ont répondu. La tonalité générale traduit une profonde inquiétude.

Les vacances de printemps sont d'ores et déjà un fiasco et de fortes incertitudes pèsent sur les mois à venir. « Ces deux mois de confinement conduiront mécaniquement à une perte de près de 800 millions d'euros pour le secteur », prévoit le CRT. Neuf entreprises sur dix annoncent déjà une baisse de leur chiffre



La plage de Guidel (Morbihan), fin mars.

(PHOTO : THIERRY CHELIK / OUEST-FRANCE)

d'affaires supérieure à 50 %, pour le mois d'avril. En mars, c'était les trois quarts. Sur une année, le tourisme génère, dans la région, 6,6 milliards d'euros de consommation.

Chômage partiel massif

Les quatre cinquièmes des entrepri-

ses employant des salariés ont recours au chômage partiel : 94 % des hôtels, la moitié des campings... Selon l'estimation, entre 20 000 et 25 000 salariés seraient concernés. 13 % des salariés sont présents sur le lieu de travail et 14 % travaillent à distance. L'embauche des saisonniers

qui, pour certains, commence dès mars, va aussi s'en ressentir. 60 % des entreprises attendent d'en savoir plus sur l'organisation du déconfinement ; 32 % décalent les débuts de contrats ; 16 % annulent une partie des recrutements. Quelque 80 000 contrats saisonniers sont signés, chaque année.

Réservations en baisse

Les annulations de réservations se multiplient. Pour avril et mai, 60 % des professionnels qui ont répondu annoncent plus de 75 % d'annulations d'activités et séjours réservés. Pour juin, la proportion atteint déjà 40 %. Sans surprise, les réservations pour juillet et août sont nettement inférieures aux années passées, selon 70 % des acteurs. Si le début de la fin du confinement commence effectivement le 11 mai, personne ne sait quand les activités liées au tourisme pourront redémarrer, ni dans quelles conditions.

Serge POIROT.

Les Filets bleus toujours dans l'incertitude

Le festival de Concarneau aura-t-il lieu en août ? Les organisateurs se donnent jusqu'à la semaine prochaine pour décider.

Réuni, hier soir en visioconférence, le conseil d'administration des Filets bleus s'est donné jusqu'au début de la semaine prochaine pour dire si oui ou non il maintient le festival des Filets bleus prévu du 12 au 16 août à Concarneau.

L'annonce du président de la République, Emmanuel Macron, d'interdire les grands festivals et événements avec public nombreux « **au moins jusqu'à mi-juillet** », aura jeté le trouble parmi les organisateurs. Ces derniers ont préféré consulter une dernière fois leurs partenaires avant de prendre une décision.

Si le festival des Vieilles Charrues a d'ores et déjà jeté l'éponge, le festival des Filets bleus semble, lui, suivre la voie du Festival Interceltique de Lorient qui a préféré retenir sa décision en reportant l'annonce de sa programmation.

Une incertitude pesante due au souci premier d'assurer la sécurité des festivaliers et des bénévoles face à la complexité de la crise sanitaire. Les Filets bleus, organisé à 95 % par des bénévoles, accueille chaque



La grande parade des Filets bleus draine plusieurs milliers de personnes chaque année. | PHOTO : ARCHIVES OUEST-FRANCE

année entre 70 000 et 80 000 festivaliers sur cinq jours. Sa singularité est de proposer des concerts gratuits avec des artistes de renom.

2020 devait être la centième édition. Tiken Jah Fakoly, The Stranglers, Salsa Celtica ou encore Green Lads étaient au programme. L'élection de la reine des Filets bleus qui devait avoir lieu à la fin du mois de mars a, elle, été reportée.

Catherine GENTRIC.

Le site qui rapproche producteurs locaux et clients

Sur internet, la plateforme *produits-locaux.bzh* permet aux Bretons de localiser les producteurs près de chez eux. Et tout le monde trouve son compte dans cette promotion des circuits courts.

L'ouverture au public de la pépinière des Lucanes, installée à Melesse (Ille-et-Vilaine), était prévue le 8 avril mais elle a été bousculée avec les mesures de confinement. La pépiniériste, Virginie Anquetil, vend donc actuellement ses plantes aromatiques et ses petits arbres fruitiers sur commande et rendez-vous.

Son début d'activité a coïncidé avec la mise en place de la plateforme de la Région Bretagne, *www.produits-locaux.bzh*. Lancé le jeudi 9 avril, ce site internet met en relation des producteurs locaux bretons et les consommateurs. Virginie Anquetil, ingénieure agronome, s'y est inscrite pour se faire connaître.

Écouler la marchandise

À ce jour, 1 228 producteurs et artisans bretons se sont inscrits sur la plateforme : des producteurs de fruits et légumes, de pains et pâtisserie, de produits de la mer et d'aquaculture, de viande, de produits laitiers, d'œufs, de miel, etc. Environ 50 % sont des agriculteurs. 10 % sont issus de la filière mer et le reste représente les métiers de bouche, le secteur des boissons et la petite distribution.

Carine Megneaud est responsable de Bio Artisanal, une boucherie-charcuterie située près de Guingamp (Côtes-d'Armor). En cette période, elle commercialise la viande des éle-



Virginie Anquetil, pépiniériste à Melesse (Ille-et-Vilaine), s'est inscrite sur la plateforme pour rendre visible sa nouvelle entreprise.

PHOTO : OUEST FRANCE

veurs depuis un local. C'est une nouvelle technique de vente car « en temps normal, nous vendons la viande à 90 % sur les marchés et les 10 % restants, à des collectivités. Mais, avec le confinement, nous avons

très peu d'activités. Sur dix-huit marchés par semaine, en temps normal, nous n'en faisons plus que cinq... »

Alors, pour Carine Megneaud, la plateforme apparaît comme une opportunité pour écouler sa mar-

chandise et multiplier les possibilités de vente. Une opportunité à saisir car « l'inscription est gratuite » et qu'elle permet de « montrer que les producteurs locaux sont là et qu'ils ne lâchent pas les consommateurs », souligne Gaëlle Morice, fille de producteurs morbihannais.

Déjà plus de 190 000 visites

L'utilisation du site *www.produits-locaux.bzh* est facile : le consommateur doit renseigner son adresse. Une fois géolocalisé, il voit apparaître des points sur une carte, qui lui indiquent les producteurs les plus proches de son domicile, leurs coordonnées, les produits disponibles, les jours et les heures d'ouverture ainsi que le mode d'achat ou de livraison. Par contre, aucune commande n'est passée via la plateforme.

Déjà, plus de 190 000 visites ont été comptabilisées sur la plateforme. Selon Jean-Michel Lopez, directeur général délégué à la Région Bretagne, « elle répond bien à un besoin de circuits courts et complète les autres réseaux déjà mis en place », comme *bienvenue-a-la-ferme.com* ou *bonplanbio.fr*. Après le confinement, le conseil régional souhaite que « la plateforme soit maintenue, peut-être dans une autre forme et en la faisant évoluer ».

Jessica DESBOIS.

Covid-19 : 465 patients toujours hospitalisés

Hier, 88 malades étaient pris en charge dans un service de réanimation dans les établissements de santé bretons.

Dans un communiqué publié hier en milieu d'après-midi, l'Agence régionale de santé (ARS) confirme que le nombre de malades, souffrant du Covid-19, admis dans un service de réanimation baisse légèrement. Ils sont 88, ce dimanche, en réa (soit -1 en vingt-quatre heures).

Par ailleurs, 377 patients sont toujours hospitalisés dans d'autres services dans les établissements de santé bretons (-8 en vingt-quatre heures).

Treize patients ont pu rentrer chez eux, au fil de cette dernière journée. Depuis le début de l'épidémie, il y a eu 631 retours à domicile.

Seules, les données sur les prises en charge hospitalières figurent dans ce point de situation, dressé, hier, par l'Agence régionale de santé. L'ARS Bretagne n'a pas communiqué, ce week-end, les chiffres de cas confirmés de Covid-19 dans chacun des départements bretons..

Le bilan de l'Agence régionale de santé, au 19 avril

Actuellement, il y a :

88 personnes en service de réanimation **- 1** en 24 h

377 personnes dans un autre service hospitalier **- 8** en 24 h

631 personnes sont rentrées à domicile **+ 13** en 24 h

Depuis le début de l'épidémie

183 décès à l'hôpital **+ 7** en 24 h



Finistère en bref

Une réouverture partielle des déchetteries

La préfecture du Finistère a diffusé un communiqué, samedi, pour faire part de la réouverture partielle des déchetteries dans le département. Elle parle d'une « **réouverture progressive** », en précisant qu'il faut remplir deux conditions. La première : « **L'accès est autorisé uniquement aux véhicules à moteur.** » La seconde : « **Le dernier chiffre de la plaque d'immatriculation du véhicule à moteur utilisé est identique au dernier chiffre composant le quantième.** »

Ce qu'il faut comprendre du langage administratif ? Si votre plaque d'immatriculation est, par exemple, AA-213-BB, vous pourriez vous rendre à la préfecture les 3, 13 et 23 du mois. Si c'est AA-217-BB, ce serait le 7, 17 ou 27.

Attention toutefois car « **les person-**



Les déchetteries rouvrent progressivement. | PHOTO : ARCHIVES OUEST FRANCE

nes autorisées souhaitant s'y rendre devront vérifier au préalable sur Internet que leur déchetterie est bien déjà ouverte. » Car ce ne devrait pas être le cas de toutes.



La Ville close jette une bouteille à la mer

Alors que l'Union des commerçants de Concarneau lance la livraison à domicile, les commerçants de la Ville close, eux, se demandent bien comment va se passer le déconfinement.

Dans les ruelles désertes du cœur historique de Concarneau, classée ville d'Art et d'Histoire, pas même un chat à croquer du regard. Depuis le 15 mars, la vingtaine d'échoppes, restaurants ou crêperies (1) qui animent la Ville close en hiver a baissé le rideau.

Si l'annonce d'un déconfinement progressif à partir du 11 mai a soulagé les petits commerçants du centre-ville, ceux de la Ville close, en revanche, s'inquiètent de sa mise en place dans la cité fortifiée. Car avec plus d'un million de visiteurs par an et des pics de fréquentation en juillet et en août, le joyau de la cité bleue, avec ses remparts classés au titre des monuments historiques, risque de devenir un véritable casse-tête pour les gestes barrières et la distanciation imposée.

« Ce qui nous perturbe, c'est d'avoir la double peine », appréhende Jocelyne Brochen, secrétaire de l'Union des commerçants et patronne de la Verrière spécialisée dans les pièces uniques en verre de Murano, reprend-elle. Il y aura certainement des restrictions, mais lesquelles ? Cela nous inquiète. D'autant plus que l'on ne sait pas si les restaurants et les crêperies qui participent à la dynamique de la Ville close seront ouverts. »



Jocelyne Brochen, jeudi, devant la Verrière de la Ville close, donnant sur la rue Vauban, déserte. Sur les 75 commerces que compte la cité fortifiée, une vingtaine sont ouverts l'hiver. (Photo: OUEST-FRANCE)

« Je ne suis pas la plus à plaindre »

Des contraintes qui pourraient alourdir le fardeau porté par les petits commerçants, déjà fragilisés financièrement par la crise sanitaire. « J'ai la chance d'avoir payé tous mes fournisseurs et d'avoir reçu ma marchandise. Je ne suis pas la plus à

plaindre, insiste pourtant la commerçante. J'ai acté le fait de ne pas me payer de salaires durant six mois. Heureusement que j'ai un mari qui travaille. Mais je pense aux couples qui tiennent un commerce. Comment font-ils ? »

Malgré les aides de l'État, à hauteur de 1 500 € par mois, issus du fonds de solidarité qui l'aident « juste à payer le loyer » de sa boutique et malgré l'aide de l'Urssaf autour de 1 100 € pour toute la période de confinement, Jocelyne Brochen reconnaît que « le compte n'y est pas ».

« Heureusement que ma banque m'a proposé de suspendre mes échéances de prêt gratuitement, dit-elle. Ce n'est pas le cas pour tout le monde. Certaines banques font

payer. Mais notre manque à gagner est énorme. En hiver, le dimanche, nos commerces restent ouverts et la Ville close est bondée. »

Optimiste, la commerçante se refuse pourtant à broyer du noir. « J'espère que ceux qui ont pu conserver leurs salaires ou avoir le chômage partiel dépenseront un peu plus une fois le déconfinement terminé. Ce serait un vrai geste de solidarité envers les petits commerçants. Sans commerces, une ville, c'est triste. »

Catherine GENTRICH.

(1) La Ville close compte 75 boutiques, restaurants, crêperies. Une vingtaine est ouverte en hiver.

Les commerçants livrent à domicile

Chaussures, vêtements ou bijoux, livres, produits de beauté livrés à domicile ? Dans le pays de Concarneau, ce sera désormais possible dès lundi. Suite à la pandémie de Covid-19 et l'obligation pour les commerces non essentiels de fermer leur porte au public, l'Union des commerçants de Concarneau a en effet décidé de mettre en place un service de livraison à domicile gratuit pour ses commerces adhérents (1), y compris ceux de la Ville close. La livraison est possible dans un rayon de 10 km pour un montant minimum d'achat de 30 € en produits ou en bons d'achat, pour soutenir le commerce de proximité.

Le service sera maintenu jusqu'à ce que les commerces concernés puissent ouvrir au public. La mairie accompagne le projet en prêtant une salle et une voiture.

Comment ça se passe ?

Les commerçants participants recueillent les commandes et assurent la livraison de façon solidaire et bénévole. Vingt-trois commerces participent, pour l'instant, à ce service. « Nous comptons en fédérer plus », indiquent Hélène Pérennou-Niger et Alexandra Perret, les deux coprésidentes de l'Union des commerçants.

La liste des commerces participants, à ce jour : 3 p'tits pas (téléphone : 02 98 60 76 48) ; Armor-lux (06 11 76 31 24) ; Christine Laure (02 98 57 63 36) ; Comptoir et Traditions (02 98 97 16 94) ; Devred (tél. 02 98 97 21 39) ; Ebene (02 98 97 59 01) ; Emily Boutique (02 98 97 09 10) ; Galerie Verrimst (06 60 42 43 70) ; Hobby Cycles



Hélène Pérennou-Niger (à gauche) et Alexandra Perret, les deux coprésidentes de l'Union des commerçants de Concarneau. (Photo: OUEST-FRANCE)

(09 84 34 81 68) ; Krys (02 98 97 10 19) ; La Boutique (02 98 50 35 81) ; La Marchande (09 86 30 30 96) ; La Verrière de la Ville-Close (02 98 92 57 12) ; Le Livre et la Plume (02 98 97 00 95) ; Librairie Albertine (02 98 74 82 43) ; Ma Pause beauté (02 97 97 44 51) ; Optic 2000 (02 98 97 08 60) ; Pas à Pas (06 23 39 31 09) ; Sac et Cie (02 99 50 35 81) ; Suite 20 (02 21 33 26 07) ; Un pas de plus (06 50 17 43 91) ; V and B Concarneau (02 98 57 94 38) ; Z (02 98 97 47 96).

Les commerces intéressés peuvent contacter l'association : contact@concarneau-commerces.fr.

(1) 72 commerces font partie de l'Union des commerçants de Concarneau, dont une partie des 75 commerces installés en Ville close.

Les Filets bleus flottent en plein brouillard

L'interdiction des grands rassemblements jusqu'à mi-juillet place le festival dans la plus grande incertitude. Sera-t-il autorisé à la mi-août ? Et comment ? Un véritable casse-tête.

Entretien

Marylène Colin et Bernard Piers, coprésidents des Filets bleus, et Annick Marrec-Martin, en charge de la communication du festival.

Quand pensez-vous donner votre réponse définitive sur la tenue du festival ?

Marylène Colin. Dans les jours qui viennent. Il y a encore quelques détails à caler avec nos partenaires. Nous n'avons pas encore de réponse, mais nous ne sommes pas vraiment optimistes.

Bernard Piers. Nous sommes obligés de prendre des décisions avec peu d'éléments précis. On parle aujourd'hui de la mi-juillet, mais peut-être demain nous annoncerait-on que l'interdiction des grands rassemblements est reportée à fin août. Il aurait été bien plus simple de faire comme les pays voisins, l'Allemagne ou la Belgique, où les rassemblements sont interdits jusqu'à fin août. Leur situation est claire et ils ont pu prendre leurs dispositions.

Une problématique, aussi, pour vos partenaires, comme la mairie ?

Bernard Piers. En termes de logistique et de sécurité, sans la mairie et les services techniques, on ne peut pas faire de festival. Ils sont essentiels à l'installation de la fête. Donc, il faut que tout le monde soit en phase. Au-dessus, il y a encore des autorités. Il faut que l'on obtienne le maximum d'informations avant de prendre une décision.

Et les entreprises et les prestataires de services qui vous accompagnent ?

Annick Marrec-Martin. Nos prestataires de services peuvent être directement impactés par le Covid-19, et donc se retrouver en difficulté eux aussi, comme les entreprises qui installent les structures. Il faut voir si ces sociétés seront en mesure de satisfaire nos demandes. Ce que l'on sait en revanche, c'est que plus on avance dans la préparation, plus on prend d'engagements et plus on engage des frais.

Vous êtes toujours dans les temps ?

Bernard Piers. La programmation est mise en place pendant l'hiver. Le travail sur la partie pratique et technique monte en puissance à partir d'avril.



La grande parade des Filets bleus draine chaque année plusieurs milliers de personnes, le dimanche.

(Photo: Archives Télévisées ORFDR)

Nous contactons les associations, les prestataires. Il leur faut aussi de la visibilité mais, pour l'instant, nous ne sommes pas en retard par rapport à une préparation normale.

Qu'en disent les têtes d'affiche comme Tiken Jah Fakoly ou The Stranglers ?

Marylène Colin. Nous sommes en contact. Elles ont elles-mêmes des difficultés à se projeter. Y aura-t-il des vols par exemple ? Tout reste flou. C'est difficile pour nous de répondre de manière précise. Mais, sur le principe, les contrats sont là. On a versé des acomptes. Quelle que soit la décision qui sera prise, le bon sens parlera. Il y a une bienveillance et une intelligence entre nous.

Bernard Piers. Comme les intermittents, ces artistes sont tous dans la même galère. Que vont-ils pouvoir faire cet été si les festivals sont annulés ?

Les assurances fonctionneront-elles si le festival est annulé ?

Bernard Piers. Il ne faudra pas compter sur les assurances. Nous négocierons avec les artistes et les prestataires pour que l'ensemble des parties puissent s'y retrouver.

Si le festival devait être maintenu, comment imaginer la mise en place des gestes barrières ?

Bernard Piers. Un festival, c'est la fête. Comment demander aux gens de porter un masque ? De ne pas taper sur l'épaule de son copain ? De ne pas boire un coup avec son pote ? Installer, dans ce cadre-là, des gestes barrières me paraît très compliqué.

Marylène Colin. Un festival, c'est quand même un peu à l'opposé de la distanciation sociale...

Annick Marrec-Martin. Dans quel état d'esprit vont être aussi nos festivaliers ? Lorsqu'il s'agira d'assister à un concert, de faire la queue aux moules-frites ? Mettre un mètre entre chacun va être très difficile.

La jauge du festival est estimée entre 70 000 et 80 000 festivaliers. Pourtant, il a du mal à être répertorié dans la cartographie des grands festivals bretons. La raison ?

Marylène Colin. La billetterie donne aujourd'hui sa dimension à un festival. C'est un critère qui ne convient pas aux Filets bleus puisque nous n'en avons pas, excepté pour la grande parade dominicale des cercles celtiques et des bagadou. Tous nos concerts sont gratuits. Il faudrait

qu'on en tienne compte afin qu'on nous reconnaisse enfin comme un grand rassemblement.

Bernard Piers. Nous attendons les dispositions qui seront prises par le gouvernement pour aider financièrement les festivals. Dans le cas où celui des Filets bleus serait annulé, j'espère qu'elles ne prendront pas juste en compte le nombre d'entrées payantes.

L'an passé, vous finissiez sur un bilan financier positif. 2020 fête la centième édition du festival. Le Covid-19 est passé par là. Que ressentiez-vous ?

Marylène Colin. C'est difficile. Nous avons beaucoup travaillé pour réussir cette 100^e édition. Les Filets bleus sont une association mais, étrangement, ce contexte très compliqué nous rend plus solidaires. Notre équipe s'en retrouve renforcée.

Quid des 500 bénévoles qui font ce festival ?

Annick Marrec-Martin. Si on devait annuler l'édition 2020, ce serait un crève-cœur pour tout le monde.

Recueilli par Catherine GENTRICK.

Concarneau

Un dépôt de masques au Livre et la Plume

Samedi, Magali Renard, responsable de l'association Konk Créative, était de passage au Livre et la Plume. « Des adhérentes de l'association se sont mobilisées pour réaliser des masques en tissu et les mettre à disposition en priorité du personnel soignant, des services sociaux, des personnes fragiles, et aussi des travailleurs qui poursuivent leur activité pendant le confinement », explique-t-elle. Leur souhait, aujourd'hui, est aussi de toucher le grand public. « Nous lui avons proposé de mettre en dépôt les masques à la librairie, avec une boîte à dons, explique Amélia Le Corre, responsable du Livre et la Plume. Les particuliers qui voudront se procurer un masque pourront verser une somme, quelle qu'elle soit, dans cette boîte, sous la forme d'un don au profit de l'asso-



Magali Renard, samedi matin, à la librairie Le Livre et la Plume.

| PHOTO : OUEST-FRANCE

ciation, afin de lui permettre d'acheter le matériel nécessaire à la confection de ces masques. »

Elliant

Aide aux artisans, commerçants et petits producteurs

En cette période de crise sanitaire et afin de venir en aide pour les démarches des artisans, commerçants et petits producteurs, l'association « Bouge ton coq » et l'association des maires ruraux ont lancé un mouvement citoyen. Il a pour but d'aider et d'unir tous ceux qui font vivre le terri-

toire.

Les formulaires sont disponibles à l'accueil de la mairie, sur rendez-vous, au 02 98 10 91 11. La Chambre de commerce et d'industrie se tient également à disposition avec un numéro vert au 08 00 74 09 29.

Des protections offertes aux habitants

Pont-Aven — Des Pontavenistes se mobilisent pour fournir des protections contre le coronavirus à tous les habitants de la commune et livre le matériel à domicile pour les personnes de plus de 70 ans.

Des Pontavenistes ont décidé de financer des protections contre le coronavirus (gel hydroalcoolique, masques lavables et visières en plexiglas) pour tous les habitants de la commune. Raulin Chantriaux, thérapeute, est le porte-parole du groupe.

« Des amis revenaient de Thaïlande, pays qui s'en est très bien sorti avec l'épidémie parce que tout le monde portait des masques, premier geste élémentaire de protection, explique-t-il. Ils ne comprenaient pas comment nous pouvions continuer à être si peu prudents. Après réflexion, nous avons eu l'idée de ce projet, en partant du principe que si tout le monde a accès à des masques, on peut attendre de la population qu'elle pratique les gestes barrière de façon plus complète. Les visières sont également très importantes pour les personnes qui ne portent pas de lunettes et risquent de recevoir des projections dans les yeux. »



Des masques sont déjà disponibles pour les habitants de la commune. Le gel hydroalcoolique et les visières en plexiglas suivront bientôt. PHOTO : OUEST FRANCE

À l'heure où les efforts en termes de collecte de matériel se concentrent sur les soignants et le personnel des maisons de retraite ou de l'aide à domicile, cette initiative originale se tourne vers l'ensemble des citoyens.

Des masques disponibles au Bois d'amour

Après inscription sur le site

www.oscar-heinz.com avec son numéro de téléphone, le souscripteur reçoit un code, puis toutes les informations nécessaires suivent par mail.

Les masques sont déjà disponibles au Café du Bois d'amour, « autant qu'il y a de personnes par foyer », précise Raulin Chantriaux. Les visières et le gel suivront bientôt, distribués par la cave de la Part des Anges

et à la Pension Gloanec qui rouvrira ses portes. Les inscrits seront avertis de la date par mail.

Les membres de cette équipe sont des commerçants, des bénévoles, des thérapeutes, des artistes, des patients... ainsi que toute l'équipe de « Covid 3D », l'association qui produit jour et nuit les visières sur leurs imprimantes 3D. Le fournisseur local est à Hennebont (Morbihan), représenté par Mikaël Da Silva.

Le groupe ajoute qu'il « livre déjà à domicile du matériel de protection aux personnes de plus de 70 ans à Pont-Aven, après inscription sur le site. La livraison est assurée par Annig Blayo, kinésithérapeute, qui se charge également de recenser les besoins de nos anciens à travers des questions précises. Elle fait ensuite remonter ces informations au centre communal d'action sociale (CCAS), afin que la mairie puisse apporter les réponses appropriées ».

Le maire prolonge son mandat... en confinement

Saint-Yvi — Jacques François aurait dû céder son fauteuil de maire en mars. À cause du confinement, il assure toujours la fonction, sûr de remplir une mission de service public.

Trois questions à

Jacques François, maire de Saint-Yvi.



PHOTO : ANCHRES OUEST FRANCE

Le nouveau conseil municipal, élu au premier tour, n'a pas pu être installé. Il n'était pas prévu que vos fonctions soient prolongées, comment avez-vous pris la nouvelle ?

Cela ne me pose aucun problème, cela fait partie de la fonction de maire. Nous ne l'avons su que la veille du jour prévu pour l'installation du nouveau conseil, qui devait avoir lieu le 21 mars. Mais les choses se font dans la continuité. Avec l'équipe municipale, nous sommes là dans l'intérêt général.

Comment gère-t-on sa commune quand on est confiné ?

On la gère de loin, mais la vie municipale continue. Les élus respectent le confinement, mais nous restons en contact par mail et par téléphone. Nous avons l'habitude de nous réunir en bureau, avec les adjoints, tous les 15 jours. Nous le faisons toujours, mais en audioconférence. Le maire n'est pas au-dessus des autres, il est confiné lui aussi. Je passe en mairie une fois par semaine pour les signatures, gérer les problèmes et rester présent pour les agents. Nous avons, dès le début, mis en place un plan de continuité d'activité afin de maintenir les services. Presque tous les agents sont en autorisation spéciale d'absence : ils sont chez eux mais peuvent être appelés en cas de besoin. Par exemple, nous avons dû faire intervenir les espaces verts pour des tontes des pelouses. Un accueil

physique reste assuré les lundis, mercredis et vendredis, et par téléphone les autres jours. L'agent en charge de l'état civil, de l'urbanisme et la directrice générale des services sont, quant à eux, présents à tour de rôle pour l'accueil, ou en télétravail. Nous accueillons aussi les enfants de soignants à l'école et au centre de loisirs pendant les vacances, nous mobilisons pour cela deux agents du périscolaire. Selon les jours, nous avons accueilli jusqu'à 4 enfants. Le CCAS continue de fonctionner avec Michel Jaouen, adjoint aux affaires sociales, et les bénévoles. La banque alimentaire, l'aide aux personnes âgées sont maintenues en respectant les gestes barrière. Je tiens à saluer la disponibilité et l'engagement des agents dans ce contexte particulier.

Comment envisagez-vous les prochaines semaines et le début du

déconfinement ?

Nous avons commencé à travailler sur des plans de reprise. Par exemple, toutes les salles recevant du public et les salles de classe devront être nettoyées et désinfectées. Il y aura un accroissement de travail au démarrage, il faudra sans doute moduler les horaires, mais tout cela se fera en concertation avec le personnel. Pour le reste, nous attendons les modalités gouvernementales. À partir de là, nous pourrions commencer à nous organiser avec les chefs de service. Afin de protéger nos agents, nous avons commandé des masques et du gel hydroalcoolique avec CCA.

La crise du coronavirus

Comment les collectivités préparent le déconfinement

Réouverture des écoles, masques, tests... : les collectivités territoriales seront au cœur du déconfinement. Avec autant d'expérience que d'interrogations ?

● « Je souhaite que les élus locaux soient étroitement associés à sa préparation et à sa mise en œuvre » prévue à partir du 11 mai : lors d'une visioconférence avec leurs associations, Édouard Philippe a assuré, jeudi, les élus de sa volonté de travailler en étroite collaboration avec eux. Si les 35 000 maires sont au premier rang, chaque niveau de collectivités - communes, départements, régions - est impliqué. Et la volonté de travailler ensemble ne va pas sans quelques tensions entre les élus et les services de l'État, notamment les Agences régionales de santé (ARS). « J'ai demandé au Premier ministre de faire en sorte que les préfets de

département récupèrent la totalité des administrations d'État pour la gestion de cette crise », a indiqué le président de l'Association des maires de France (AMF) François Baroin (LR), devant la délégation aux Collectivités territoriales du Sénat, qui a auditionné, jeudi, les présidents des principales associations. Une requête qui vise en premier lieu les ARS, pour plus d'efficacité.

Ecoles et lycées, la grande inconnue

Sujet le plus brûlant : les masques, dont Emmanuel Macron a annoncé que chaque Français doit pouvoir s'en procurer un à partir du 11 mai. « La tension sur la logistique que l'on a observée sur cette problématique des masques doit naturellement être réglée dans les trois semaines, dans la perspective de la distribution à toute la population des masques dits "grand public" ou "alternatifs" », prévient le président de l'AMF.

Même constat du président de Régions de France, Renaud Muselier (LR) : « Nous avons un peu galéré sur les histoires de masques. Nous en avons commandé conjointement plus de 65 millions. Certains sont arrivés, d'autres nous ont été piqués. Ils arrivent quand même au fil de l'eau ». Pour les tests de dépistage, que le



François Baroin (LR), président de l'Association des maires de France, estime que la problématique de la circulation des masques doit être réglée d'ici trois semaines. Photo AFP

gouvernement envisage d'étendre lors du déconfinement, « il faudra des drives », « des lieux d'hébergement pour les personnes testées positives », anticipe François Baroin. Les communes devront également organiser la restauration des personnes hébergées. Les Départements se sont, quant à eux, bagarrés pour que leurs 75 laboratoires d'analyse, qui d'habitude font du vétérinaire ou de la qua-

lité des eaux, puissent être mobilisés. « C'est maintenant le cas dans beaucoup de départements. Un grand mouvement de dépistage est parti dans tous les Ehpad » et doit être étendu « à toutes les structures collectives confinées », se réjouit Dominique Bussereau, président de l'Assemblée des départements de France (ADF).

La réouverture annoncée des établis-

sements scolaires à partir du 11 mai inquiète en revanche l'ensemble des élus. Certains d'entre eux, comme le maire de Montpellier Philippe Saurel (DVG), plaident contre une réouverture qu'ils jugent « déraisonnable ».

« Trop de points d'interrogation », pour François Baroin

« Pour l'instant, il y a trop de points d'interrogation, argumente François Baroin. Est-ce qu'on peut laisser les parents accompagner leurs enfants à la même heure ? Ce sont des regroupements à l'extérieur des écoles. Comment on organise à l'intérieur pendant le temps scolaire ? Comment on organise le temps périscolaire ? »

Des discussions sont engagées avec le ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, pour définir « un protocole de bonnes pratiques » pour les élus, parents, personnels et enseignants. « J'ai senti beaucoup d'incertitude sur les dates, le nombre d'élèves, les classes d'âge... », abonde Dominique Bussereau, qui s'est entretenu avec le ministre. « Il faudra aussi que tout le système des transports scolaires se remette en marche. C'est très difficile car beaucoup d'entreprises ont souffert ». Les élus réclament, enfin, plus de souplesse des services de l'État.

Et aussi

Le Conseil d'État limite le pouvoir des maires dans la lutte contre le coronavirus

Le Conseil d'État a limité, vendredi, le pouvoir des maires dans la lutte contre le coronavirus, jugeant qu'ils ne pouvaient pas prendre d'autres mesures que celles décidées par l'État dans le cadre de l'état d'urgence, sauf « raisons impérieuses ». Dans une décision posant ce principe et rendue en référé, la plus haute juridiction administrative a confirmé l'annulation d'un arrêté du maire de Sceaux (Hauts-de-Seine) qui imposait le port d'un masque de protection dans sa commune.

|| *Et aussi* ||

Les salariés arrêtés pour garde d'enfants basculeront en chômage partiel le 1^{er} mai



Photo François Destoc

Si vous êtes en arrêt de travail pour garder vos enfants, du changement est à prévoir à partir du 1^{er} mai. Les ministères de la Santé et du Travail ont annoncé, vendredi, une modification dans le dispositif, avec un basculement en chômage partiel jusqu'à la fin de l'état d'urgence sanitaire. Dans un communiqué commun, les ministères précisent que « jusqu'au 30 avril, ces salariés seront indemnisés par leur employeur, en complément des indemnités journalières de sécurité sociale, à hauteur de 90 % de leur salaire, quelle que soit leur ancienneté ». À partir du 1^{er} mai, les salariés arrêtés pour garde d'enfants connaîtront donc une baisse d'indemnisation, puisque celle-ci passera à 84 % de leur salaire net, sauf pour les personnes touchant le Smic.

Le Département du Finistère débloque 12 M€ pour l'aide à domicile

Le conseil départemental du Finistère annonce débloquer près de 12 M€ pour les services finistériens d'accompagnement et d'aide à domicile (SAAD) et les acteurs de l'insertion sociale et professionnelle, afin de les soutenir dans la gestion de la crise sanitaire. Un versement immédiat de l'ordre de 1,4 M€ est prévu pour 18 SAAD, dont notamment Archipel ou Amadeus à Brest, Acimad à Douarnenez ou l'Aide et soins à domicile de Morlaix. L'assemblée départementale vient également d'accorder près de 970 000 € à 18 partenaires (chantiers d'insertion, associations intermédiaires, plateforme d'aide à la mobilité...).

800 millions d'euros de pertes pour le tourisme breton

Selon une étude, les deux mois de confinement vont conduire à une perte de 800 millions d'euros pour le secteur du tourisme en Bretagne

● Selon une étude menée, depuis le 9 avril, par la Région Bretagne et le Comité régional du tourisme auprès de 3 000 professionnels (hébergements, restaurants et cafés, établissements culturels et de loisirs) pour mesurer l'impact de la pandémie de Covid-19 sur le tourisme en Bretagne, « près de 90 % des entreprises annoncent, d'ores et déjà, des chiffres d'affaires proches de 0 en avril, des baisses supérieures à 90 % par rapport à 2019 ». En mars, ce sont 75 % des entreprises bretonnes du secteur qui ont enregistré des pertes de chiffre d'affaires supérieures à 50 %. La note est lourde pour le tourisme breton.

« Ces deux mois de confinement conduiront à une perte de près de 800 millions d'euros pour le secteur en Bretagne, estime l'étude. Une réouverture fin juillet reviendrait à une perte de 50 % du chiffre d'affaires de la filière ».



60 % des acteurs du tourisme en Bretagne ont enregistré des annulations de réservations. Photo Le Télégramme

4 % des entreprises du tourisme ouvertes en avril

Selon cette étude, seuls 4 % des entreprises liées au tourisme dans la région sont encore ouvertes aujourd'hui. Elles étaient 80 % au moment de l'appel au confinement. « 10 % de ces entreprises ne sont que partiellement ouvertes », indique l'étude.

82 % des entreprises recourent au chômage partiel

Dans ce contexte de forte baisse de l'activité, 82 % des entreprises liées au tourisme en Bretagne ont recours au chômage partiel. Un recours qui concerne « 94 % des hôtels, 50 % des campings, 60 % des équipements culturels et de loisirs », précise l'étude. « On estime qu'actuellement, 20 000 à 25 000 salariés sont

concernés par le chômage partiel lié à l'arrêt de l'activité touristique ».

La pandémie a également un impact sur l'emploi des saisonniers. Si « 60 % des entreprises du secteur touristique attendent encore d'en savoir plus sur les mesures de déconfinement » avant d'embaucher, ou non, des employés saisonniers, « 32 % d'entre elles décalent les dates de début de contrat et 16 % annulent une partie de leurs recrutements ».

Des réservations en chute libre

Pour les séjours du printemps et de l'été, les réservations sont, sans surprise, fortement impactées. « 70 % des acteurs de la filière ont déjà enregistré de nombreuses annulations pour les mois à venir. 3/5 des professionnels ont aussi constaté plus de 75 % d'annulations des activités et séjours réservés en amont au mois de mai, explique l'étude. Au mois de juin, cette proportion atteint déjà 2/5 ».

48 % des acteurs du tourisme ont activé des aides financières

48 % des professionnels ont actionné des aides financières, notamment le fonds de solidarité (65 % des entreprises), le report des charges sociales (58 %), le prêt bancaire garanti par l'État (37 %) ou encore le report des charges de loyer, d'eau et d'électricité (36 %).

Le Finistère rouvre progressivement ses déchèteries

● Le préfet du Finistère, après consultation de l'Association départementale des maires de France (AMF 29), vient d'autoriser la réouverture des déchèteries. Mais attention, afin d'éviter une surfréquentation et une concentration d'usagers, en ces temps de confinement, ce retour va devoir s'effectuer de façon progressive.

Selon le dernier numéro de la plaque d'immatriculation

En pratique, l'accès des déchèteries ne sera autorisé qu'aux véhicules motorisés et selon une règle très précise : on ne pourra y entrer que si le dernier numéro de la plaque d'immatriculation de son véhicule (le 8, par exemple) est identique au dernier chiffre de la date du jour (le 8, 18 ou 28). Ce système, utilisé notamment dans certaines grandes villes pour des raisons de pollution atmosphérique, est simple mais efficace, assure la préfecture. Qui en profite pour rappeler que l'accès aux déchèteries est réservé aux résidents des communes membres de la structure intercommunale chargée de gérer l'installation. Par ailleurs, des contrôles seront effectués par les forces de l'ordre et tout manquement sera sanctionné, souligne la préfecture. Quoi qu'il en soit, cette réouverture, fut-elle progressive, sera certainement appréciée à sa juste valeur

après plusieurs semaines de confinement. Notamment en ce qui concerne les déchets verts, qui commencent à s'accumuler dans certains jardins dont les propriétaires ne sont pas adeptes du compostage, du broyage, du paillage ou, plus largement, de la permaculture.



La décision de réouverture des déchèteries soulagera, notamment, les jardiniers urbains un peu à l'étroit. Photo Le Télégramme

En Bretagne

461
patients
hospitalisés

7 de moins
en une journée

86
patients
en réanimation

2 de moins
en une journée

185
décès dus
au virus*

4 de plus
en une journée

*dans le cadre des prises en charge hospitalières. Patients âgés de 55 à 100 ans.



Le nombre de nouveaux cas de coronavirus n'est désormais plus communiqué le week-end par l'ARS.

COVID-19, la situation

le 19 avril
à 20 h

Patients hospitalisés

639
retours
à domicile
+ 12

↗ Hausse

↘ Baisse

Sources : Santé publique France

En France

30 486
patients
hospitalisés

29 de moins
en une journée

5 644
patients
en réanimation

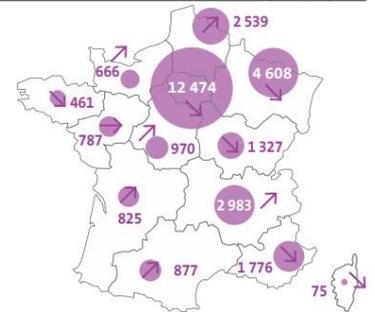
89 de moins
en une journée

19 718
décès dus
au virus*

395 de plus
en une journée
(227 de plus à l'hôpital)

Patients hospitalisés

36 572
retours
à domicile
+ 595



Une aide au bout du fil pour les parents confinés



Photo archives Le Télégramme

« J'ai hurlé sur ma fille, j'ai foncé dans la douche et là, j'ai pleuré » : pour les parents qui craquent après des semaines de confinement en famille, plusieurs lignes d'appel existent, comme celui de SOS

Parentalité (0974 763 963, non-surtaxé), qui existe depuis déjà deux ans. Avec le confinement, d'autres initiatives ont vu le jour, au niveau national, comme le numéro vert « Allô Parents Confinés » de l'Ecole des parents (0805 382 300). « On a entre 20 et 50 appels par jour. Mais ça grossit et ça grossit », explique la directrice de la Fédération de l'Ecole des parents, pionnière du soutien à la parentalité, Alexandra Christides.



Municipales : le second tour « après l'été »

La ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, a indiqué, dimanche, que le second tour des municipales devrait se tenir après l'été.

● L'hypothèse d'un second tour des élections municipales, le 21 juin, piste privilégiée jusque-là par le gouvernement, ne semble plus réaliste. Jacqueline Gourault, la ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, a en effet évoqué à son tour une tenue du scrutin « après l'été », lors d'un entretien dans l'émission « Dimanche en politique », sur France 3. « Vous avez vu que l'AMF (l'Association des maires de France) demande à ce que ça soit fin sep-

tembre, alors je ne sais pas si ça sera fin septembre ou octobre mais en tout cas, le réalisme conduit à ce que ça sera sûrement après l'été », a expliqué Jacqueline Gourault.

Décision finale le 23 mai

François Baroin, le président de l'AMF, avait exprimé, vendredi, son souhait que le second tour des élections municipales puisse se tenir « dans la deuxième quinzaine de septembre ». Jacqueline Gourault a par ailleurs

assuré que « la mise en place des conseils municipaux des 30 000 communes où un seul tour a suffi se fera avant l'été, (...) au mois de juin, et même si c'était possible un peu avant ». Le second tour des élections municipales, initialement prévu le 23 mars, avait été reporté en raison de l'épidémie de coronavirus en cours. La date du report doit être fixée en fonction d'un rapport scientifique sur la situation sanitaire qui doit être remis le 23 mai au gouvernement.

Ce vendredi, Stéphanie Gouez, la responsable du service commerce à la mairie, a remis la clé du véhicule prêté à l'UCC aux deux coprésidentes, Alexandra Perret et Hélène Pérennou-Niger... dans le respect des gestes barrières... Photo Olivier Desveaux



CONCARNEAU

Les commerces s'unissent pour un drive collectif

Pour compenser la fermeture de très nombreux magasins, l'Union des commerçants de Concarneau a entrepris de coordonner son propre système de livraison à domicile, pour les commerces dits « non essentiels ». D'ores et déjà, 23 enseignes locales prennent part à ce dispositif.

Olivier Desveaux

● Un drive coordonné pour un maximum de commerces concarnois, contraints de baisser leur rideau depuis des semaines : ce dispositif sera lancé, à partir de lundi 20 avril, et pour toute la durée des mesures de confinement, par l'Union des commerçants de Concarneau.

« On lance ce service de livraison à domicile, avec les adhérents », explique ainsi Alexandra Perret, coprésidente de l'UCC. « L'objectif est de

pallier la fermeture des commerces « non essentiels », comme ils disent. Cela permet de continuer l'activité et de garder le lien avec la clientèle ». Il s'agit par ailleurs de limiter la fuite vers les grandes plateformes de vente en ligne. « Nous voulons rappeler aux clients que malgré la fermeture des magasins, on est là et que s'ils aiment leurs boutiques, ils peuvent les soutenir ». Et Stéphanie Gouez, responsable du service commerce à la Ville, complète : « Cette crise, c'est l'occasion de revenir encore plus à ces valeurs de consommation locale ».

Soit des produits, soit des bons d'achat

Pour mener à bien ce projet, les commerçants ont reçu le soutien de la Ville, qui a mis à leur disposition un local (la salle des mariages, au rez-de-chaussée de la mairie) et un véhicule électrique. Concrètement, le client intéressé contacte son commerce et passe commande. Cette commande est apportée au local le matin, et la livraison s'effectue l'après-midi, de 13 h à 15 h. Avec le but de mutualiser et d'optimiser les tournées. Recueil des commandes et livraisons sont assurés solidairement par les professionnels.

« Ce service est proposé dans un rayon de 10 km autour de Concarneau, précise Alexandra Perret. Le minimum d'achat est de 30 €. Qu'on ne se déplace pas pour 2 ou 3 €. Ça peut être soit des produits, soit en

bons d'achat. Car il y a des commerces, comme dans l'habillement, pour lesquels il est difficile de vendre à distance. Les gens ont besoin d'essayer. Dans ce cas, les bons d'achat sont l'occasion pour les clients de soutenir leurs commerces et permettent de créer de la trésorerie. Ces bons pourront être utilisés une fois le confinement passé ».

« Une dynamique positive »

Pour la coprésidente de l'UCC, les commerces qui adhèrent au projet sont très enthousiastes. « C'est une période où on se retrouve très isolés, avec beaucoup d'administratif assez compliqué à gérer, des infos qui tombent au jour le jour, et puis l'incertitude sur la reprise, dit-elle. Là, ça permet d'avoir un projet commun et de pouvoir échanger, et de créer une dynamique positive ». Habillement, beauté, livres, caves, etc. La liste des commerces est déjà longue. Elle ne demande qu'à s'étoffer. C'est du moins ce qu'espère l'Union des commerçants. « Nous comptons bien en fédérer plus », souligne l'association.

Pratique

La liste mise à jour et les contacts complets des commerces seront accessibles sur la page Facebook de l'Union des commerçants de Concarneau, sur le site internet de la Ville (www.concarneau.fr/ville) et sur celui de la CCI (www.bretagne-ouest.cci.bzh).

CONCARNEAU

Impro Libre se joue du confinement

Pour les comédiens amateurs de la troupe Impro Libre, le confinement est source d'inspiration. En ces temps de distanciation sociale, ils parviennent encore à travailler leur jeu, et à en faire profiter leur public. La preuve en images, sur leur page Facebook.

Olivier Desveaux

● Ils sont nombreux, en ces temps de confinement, les artistes, pro ou amateurs, qui continuent de s'exprimer, via les outils numériques. Et la troupe concarnoise Impro Libre ne fait pas exception. Car comme le dit Anne-Sophie Poirot, de l'association : « C'est difficile de garder des improvisateurs en cage ». Non, le « chacun-chez-soi » n'empêche pas de peaufiner son jeu de comédien d'improvisation. Depuis quelques semaines, Yann, Maïwenn, Lolo, Anso, Gaël, Mumu et les autres membres de la troupe se déchainent sur leur page Facebook. Trente-cinq adultes au total, confirmés et débutants mêlés, qui passent une partie de leur temps à pondre de drôles de saynètes.

Des challenges

« Au début du confinement, on faisait des petites vidéos chacun dans notre coin, explique Anne-Sophie. Et en parallèle, il y a eu une super initiative avec une troupe de copains du Morbihan qui a monté une chaîne, Cluster TV Vannes, et lancé des challenges vidéo ». De quoi aiguiller les Concarnois d'Impro Libre.

« On a commencé par créer un groupe Whatsapp, pour tous les adhérents adultes, et pour garder du lien, raconte Anne-Sophie Poirot.



Grosse moustache, chemise hawaïenne et casquette : quand Lolo se prend pour Magnum, les fans d'Impro Libre en redemandent. Photo DR

Mais on s'est vite retrouvés submergés de vidéos. Du coup, Diane, qui gère la page Facebook de l'asso, a commencé à lancer des challenges « confinement », avec des thématiques, des catégories ».

Magnum en mode confiné

La motivation, l'envie de jouer, l'émulation ont fait le reste. Et pas moins d'une dizaine de challenges, composés de plusieurs saynètes, ont déjà été ainsi postés. Avec possibilité pour celles et ceux qui suivent la page de voter, à chaque fois, pour la meilleure vidéo, et proclamation des résultats.

Côté inspiration, il y a de tout. Tutos, apéros-visio, faux doublages d'extraits de dessins animés, de séries ou de films... Le niveau est relevé. Un comédien revisite le générique de la série des années 80 Magnum. Une autre passe son temps à essayer de s'enfuir de chez elle, une fois planquée dans la poubelle, une autre déguisée en colis ou en lampadaire, ou bien encore en organisant un vide-greniers devant son domicile. « Pour les doublages, c'est une vidéo de Yann reprenant un extrait de Baby Boss, qui a initié le

challenge », explique Anne-Sophie.

Impro écrites

Le but ? L'amusement, bien entendu, mais pas que. Le travail aussi. Car parallèlement Marlène, l'animatrice des ateliers enfants et débutants adultes de l'association, a lancé quelques exercices exclusivement réservés aux adhérents, cette fois, via Whatsapp. Des rendez-vous hebdomadaires, tous les jeudis soir à 20 h, durant lesquels cinq improvisateurs s'écrit par écrit, sous le regard des autres. « Un jeu d'improvisation écrite, qui nous fait bosser la narration et tout ce qui est construction d'environnement, dit Anne-Sophie. Ça permet de travailler notre imaginaire et notre créativité. On se perfectionne. Et ça maintient le lien entre nous ».

Des jeux qui devraient encore prendre d'autres dimensions, sur Facebook notamment. Et la bénévoles d'Impro libre s'amuse : « On va essayer de faire évoluer l'idée. De toute façon, on a du temps devant nous... ».

À voir

Sur la page Facebook d'Impro Libre.

CONCARNEAU

Les Filets Bleus annulés ou maintenus ?

● « Nous devons prendre une décision », lâche Marylène Colin. La coprésidente du festival des Filets Bleus a échangé avec le conseil d'administration le 17 avril au soir, en visioconférence. Le but ? Décider du maintien ou du report de l'édition 2020 du festival, prévue du 12 au 16 août.

La réunion n'a pas permis de trancher. « Nous avons encore besoin de réponses, continue la coprésidente. Nous allons échanger avec les partenaires sur ce qu'il est possible de faire et ne pas faire, confronter les points de vue, bien mettre les choses à plat pour avoir la décision la plus éclairée possible ». Et ce, sans forcément avoir « toutes les informations » : « Nous apprenons en même temps que tout le monde » l'allongement du confinement, l'interdiction des festivals et concerts jusqu'à la mi-juillet. « Il est possible que cela soit prolongé », appuie Marylène Colin.

Ou qu'il y ait des soucis de transport pour les artistes, tels que The Stran-

glers, annoncés.

Aucune annulation depuis 1946

Alors, les membres du conseil d'administration comptent « plancher » ce week-end pour savoir si la centième aura bien lieu en 2020. Pour Bernard Piers, l'autre coprésident, « plus on arrivera à anticiper la décision, plus on arrivera à maîtriser le budget ». Il avance « quelques frais déjà engagés mais rien de rédhibitoire ».

Pour rappel, les Filets Bleus fonctionnent avec 95 % de bénévoles et accueillent chaque année entre 70 000 et 80 000 visiteurs sur cinq jours. Un « plateau intéressant » a été prévu pour cette centième édition, dont l'élection de la Reine, prévue en mars, a déjà été reportée. « Le festival a connu des transferts de site mais jamais d'annulation depuis 1946 », relève Bernard Piers. Aura-t-elle lieu, cette édition 2020 ? Réponse prévue en début de semaine.



La décision de maintenir ou non la centième édition des Filets bleus sera rendue en début de semaine. Photo d'archives

Concarneau

« On jardine pour ne pas péter un plomb ! »

Tout le monde le dit, il n'a jamais fait aussi beau que depuis le confinement ! Et, dans les jardinerie de Concarneau et Trégunc, il y a la queue pour du terreau, des plantes et des graines. Reportage.

Hélène Caroff

● Onze heures, le 18 avril, au Point Vert, à Beg Postillon, en Trégunc. René, 83 ans, est le dernier de la file. C'est chacun son tour. Habitant entre Trégunc et Névez, l'octogénaire est là pour prendre de l'engrais « pour mes futures pommes de terre nouvelles ». C'est que le rythme des saisons ne change pas, confinement ou pas. D'ailleurs, avec son jardin, René « trouve toujours de quoi s'occuper... Mais il faut avoir de l'énergie pour le faire ! ». S'occuper, c'est aussi la préoccupation de Christine. « Je viens chercher de quoi faire mon jardin et réparer une serre ! ». Âgée de 62 ans, la Névézienne passe le confinement « à broder » : « Ce qui me manque le plus, c'est de parler à des gens en face-à-face, surtout à mes petits-enfants ! ». « Le pire », qu'elle dit, c'est qu'ils ne sont « même pas loin ». Cela attendra la fin du confinement...

« Je n'ai plus de réserve pour mes semis ! »

Marie sourit. Âgée de 40 ans, les yeux très bleus, elle tire sur sa cigarette électronique et est venue chercher du terreau pour ses plantes aromatiques. « C'est la première fois que je viens depuis le début du confinement, je n'ai plus de réserve ! ». Devant elle, une sexagénaire, masquée, veut des copeaux. Suzanne, « dans les 70 ans », sortant, elle peut



Marec, 42 ans, est venu acheter des pièces pour sa nacelle, avec sa fille, Louise, 6 ans, qui ne pouvait pas rester seule à la maison. Il en a profité pour faire quelques achats.

entrer.

La septuagénaire est venue « échanger les chaussures achetées hier pour mon mari ». Elle en a profité pour prendre quelques plantes. On se retourne et on voit Marec et sa fille Louise, âgée de 6 ans. « Il n'y avait personne pour la garder », explique l'habitant de Pont-Aven. Travaillant dans le bâtiment, il est venu « pour sa nacelle ». « On a encore le droit de travailler, du moins sur des chantiers non habités », précise-t-il. Il en a profité pour prendre « quelques courses » : sacs de terreau mais aussi « des frites » en mousse pour sa fille. C'est que l'été se rapproche...

Au Gamm vert, Gaby, 75 ans, fait la queue pour du terreau « et pour des graines de courgettes, betteraves rouges et carottes, comme tous les ans ». Cinq personnes sont autorisées dans le magasin à la fois. Devant lui, Daniel, 80 ans, bougonne. « Faut prendre son mal en patience parce que ça va durer ! ». Lui se dépêche de faire ses courses. « Je dois m'occuper de ma femme paraplégique et trouver des gants et des masques pour

les infirmières qui viennent car elles n'ont rien ! Ça m'énerve ! ». Il se sert du jardinage pour décompenser. Comme cet homme, cheveux blancs, croisé alors qu'il remontait dans sa voiture : « On jardine pour ne pas péter un plomb ! ».

« Je reste confinée... ou dans mon jardin ! »

11 h 55, au Magasin Vert de Concarneau. Vingt personnes peuvent entrer, sous l'œil attentif d'Océane et de Vincent, qui récupèrent les chariots. Un peu plus loin, Charles, 35 ans, charge ses courses. C'est la deuxième fois qu'il vient, depuis le confinement. « J'ai fait des réserves pour nos quatre lapins et nos trois poules, sourit l'infirmier concarnois. Là, je reviens car les réserves sont épuisées ».

Comme Geneviève, garée trois voitures plus loin : « J'ai pris des pièces pour la débroussailleuse, je n'avais pas vu qu'elle était usée ! ». Masque en tissu sur le visage, elle charge ses achats. « C'est un cas exceptionnel que je sorte de chez moi. Je reste confinée... ou dans mon jardin ! ».

Concarneau

La collecte du tri sélectif reprend jeudi

● Suite à la réouverture du centre de tri, la collecte des bacs et sacs jaunes de tri sélectif des emballages et des papiers sera à nouveau assurée à compter du jeudi 23 avril, sur le territoire de Concarneau Cornouaille agglomération. Les usagers sont invités à ne pas sortir leurs emballages avant cette date et à respecter les jours de collectes et endroits habituels. Cette collecte du tri sélectif en porte à porte se déroulera aux fréquences habituelles.

À noter que pendant la période de confinement, il est possible de retirer des sacs jaunes à l'extérieur de l'accueil du centre technique communautaire, 31 rue Neuve, à Concarneau. Ne pas présenter de tri sélectif dans des sacs noirs car il ne serait pas valorisé. Par ailleurs, les déchets sanitaires (mouchoirs, masques et gants) doivent être

déposés dans le bac noir d'ordures ménagères, en sac, remis dans un second sac fermé, afin d'éviter tout risque de contamination.

Pratique

Renseignements complets sur les consignes et les jours de collecte sur le site www.cca.bzh, rubrique déchets.



Les déchèteries rouvriront-elles ? Réponse en milieu de semaine

● Les déchèteries ont fermé dès le début du confinement. Le 18 avril, dans un communiqué, la préfecture du Finistère a indiqué que les équipements rouvriront partiellement dans le département et de manière « progressive ».

Concernant les deux déchèteries du pays de Concarneau, installées à Trégunc et Concarneau, gérées par le Syndicat de traitement et valorisation des déchets en Cornouaille - Valcor -, « rien n'est acté, explique Jacques François, président de Valcor. Les services étudient les modalités selon les possibilités des prestataires et des débouchés ». Le maire de Saint-Yvi indique que la réponse devrait être donnée « en

milieu de semaine ».

À noter que la préfecture a fait part de deux conditions pour s'y rendre, outre l'obligation de cocher « achats de première nécessité » sur l'attestation dérogatoire de sortie : « L'accès est autorisé uniquement aux véhicules à moteur » et « le dernier chiffre de la plaque d'immatriculation du véhicule à moteur utilisé est identique au dernier chiffre composant le quantième ». Cela veut donc dire que, si votre plaque d'immatriculation est CC-012-BB, vous ne pourrez accéder à la déchèterie que les 2, 12 et 22 du mois. Si c'est 9, vous ne pourrez vous y rendre que les 9, 19 et 29 du mois.

=| *En bref* |=

La Ville invite les personnes isolées ou en difficulté à se faire recenser

C'est un tweet et une publication sur la page Facebook de la Ville. Dans le cadre de la crise sanitaire et du confinement, la municipalité invite les personnes isolées ou en difficulté à appeler le service PA/PH (personnes âgées/personnes handicapées) de Concarneau pour se faire recenser. Par la suite, des agents contacteront les personnes régulièrement par téléphone. « Des aides logistiques ou alimentaires pourront leur être apportées », conclut la Ville. Contact par tél. 02 98 50 11 81.

MELGVEN ● **Et aussi** **Le point sur les services municipaux**

« Depuis le début du confinement nous collaborons étroitement pour le suivi des dossiers de la commune », indiquent le maire Christian Guichard et Catherine Esvant tête de l'unique liste aux dernières élections municipales dans un communiqué. « Avec l'ensemble des adjoints, nous avons pris contact, par téléphone, avec les Melgvinois âgés de plus de 70 ans et les personnes isolées afin de recenser leurs différents besoins. Il existe ici un très bon réseau de solidarité, une entraide entre famille et voisinage ». Ils rappellent en outre que le service administratif municipal est assuré par téléphone ou courriel, du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et 14 h à 17 h. Il est toujours possible de déposer les demandes d'urbanisme dans la boîte aux lettres de la mairie ou de l'adresser par voie postale. « Elles seront prises en compte et traitées en tenant compte des nouveaux délais imposés par les textes ». Pour toutes les urgences (décès) et pour les personnes fragiles et isolées, une permanence physique est également assurée.

NÉVEZ

Un marché de créateurs sur internet

● Un marché de créateurs sur internet nommé CréalOuest : l'initiative est inédite et solidaire, en faveur des métiers d'art face aux annulations en cascade des salons et autres marchés. Ce marché numérique est organisé jusqu'au 19 avril.

Thierry Huchet, artiste névézien fait partie des créateurs de ce marché en ligne. « Le public peut y trouver une superbe sélection de créations, pièces uniques ou petites séries, réalisées avec passion par des artistes, artisans et créateurs de l'Ouest. Et il est possible d'échanger avec nous en direct », indique Thierry Huchet. Jusqu'au 19 avril, sur la page Facebook de CréalOuest, les personnes intéressées sont invitées à poster un commentaire sur les travaux présentés, à partager leurs coups de cœur. Tous les articles sont en vente. « Si les personnes veulent acheter dans une idée de soutien,

compte tenu du contexte, les objets seront expédiés à la fin de la crise sanitaire. Certains créateurs proposent également des bons d'achat et coupons cadeaux qui permettront de faire entrer un minimum de tré-

sorerie dans leur entreprise. C'est le moment de penser aux futures Fêtes des mères et des pères et de mettre du baume dans nos vies ! », poursuit Thierry Huchet. Facebook CréalOuest



Thierry Huchet et ses créations à base cuivre.

⇒ **Et aussi** ⇒

ROSPORDEN ● Les travaux de voirie reprennent dès ce lundi

Malgré les mesures de confinement, l'entreprise Eurovia souhaite reprendre son activité à compter de ce lundi. « Pour avoir l'autorisation d'effectuer ces travaux, un dossier « Covid-19 » nous a été remis. Celui-ci a été validé par la maîtrise d'œuvre et la commune. Toutes les mesures de précaution seront prises », explique Michel Guernalec, adjoint aux travaux. Quatre chantiers se dérouleront de ce lundi à mercredi, et des arrêtés ont été pris pour interdire la circulation sur ces portions. « Nous demandons aux riverains et aux usagers de ces routes de bien respecter les arrêtés. Des plans de déviation seront mis en place », précise l'élu.

Lundi, la route Toulhouarnec-Kerambrunou sera interdite à toute circulation de 7 h à 18 h 30. Mardi, Coat Culoden sera interdit à toute circulation de 7 h à 18 h 30. Mercredi, la circulation sera interdite dans le lotissement La Haie de 7 h à 12 h. La circulation sera également interdite dans le secteur de la Croix des fleurs-Pennanguer, de 13 h à 18 h 30.



TRÉGUNC ● Des vacances de printemps un peu particulières à l'accueil de loisirs

L'accueil de loisirs accueille cette semaine neuf enfants de personnels soignants, à l'occasion des vacances de printemps. Encadrés par une ou deux animatrices, en alternance, les enfants pratiquent diverses activités créatives et ludiques, presque comme d'habitude, hormis le manque de petits copains ! « Nous avons eu d'autres demandes de parents qui ne travaillent pas ou à domicile, mais qui voulaient souffler un peu. Malheureusement, nous ne pouvons pas y répondre », souligne Dominique Froger, responsable enfance-jeunesse à la MJC.

Pour ceux qui restent confinés à la maison, l'animatrice Morgane propose des idées de jeux, de recettes, d'activités, de loisirs de plein air... (morgane@mjetregunc.fr). Contactée par les Ehpad bretons, « pour aider à redonner le sourire à nos anciens », la MJC a proposé aux enfants de l'ALSH d'envoyer des dessins. « Tout le monde peut aussi faire ça chez lui et l'envoyer à ehpad.bzh@gmail.com ».

TOURC'H

Pas tout à fait comme à l'école pendant le confinement

● L'école à la maison, comment cela se passe ? À Tourc'h, Manon, 8 ans, en CE2, et Eva, 6 ans, en CE1, témoignent de leur expérience du confinement depuis le 16 mars.

« La maîtresse envoie du travail par courriel et on fait nos devoirs ». Leur maman, Saskia, précise : « On commence, comme à l'école, tous les jours à 9 h. On travaille durant une heure et demie. Après on va jouer dehors, on s'occupe autour du potager, on fait du bricolage, des gâteaux, participent aux tâches ménagères ».

Voir les copines via internet

Eva a aussi organisé un petit défi pour ses copines, à base de photos de déguisement et fêtera son anniversaire sur Skype avec elles. Cela fait du bien à Manon de voir ses copines sur Skype. « Ce n'est pas facile de rester à la maison, on s'ennuie un peu, on n'a pas toujours des activités à faire ». Elles appellent les grands-parents aussi. Peu de télévision mais des explications sur ce qui se passe. Les parents, enseignants, préparent du travail pour leurs élèves respectifs. « Heureusement qu'elles sont deux, jouent ensemble, inventent des histoires, jouent à "Koh Lanta" dans le

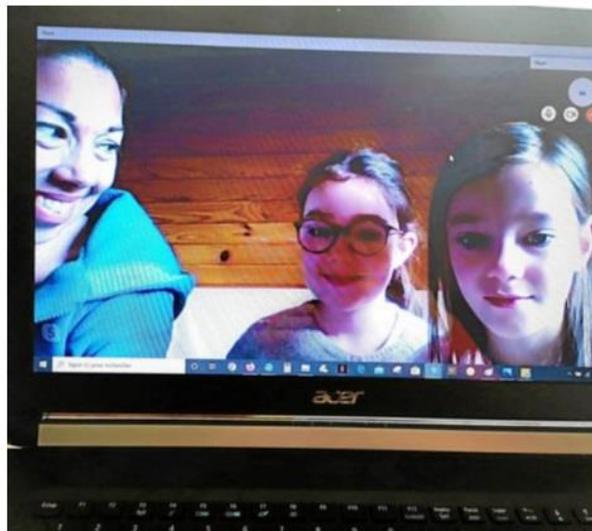
jardin.

Chez Élixa, 14 ans, en classe de quatrième, le travail donné par les professeurs sur Pronote représente six heures par jour. « Ce n'est pas comme à l'école, on apprend moins bien, on doit se motiver tout seul, c'est plus compliqué pour les corrections. Les copines et l'école manquent. Au tout début c'était comme des vacances et après ça devient très long ».

Télia, sa sœur âgée de 8 ans, en CE1, travaille trois heures le matin. Sa maîtresse avait très bien expliqué que ce ne serait pas des vacances et qu'il faudrait travailler à la maison. « Elle envoie un courriel tôt le matin et on imprime le document. Pour Télia aussi, le temps est long.

« Ça va être long »

« On avait comme objectif de tenir jusqu'aux vacances pour se motiver à travailler. Mais se dire qu'après les vacances il faudra travailler comme ça, c'est plus compliqué. J'appréhende cette période : comment va-t-on faire pour travailler, cela demande beaucoup d'efforts à un enfant d'avancer tout seul », confie Flavie, leur maman, qui a continué son activité. Leur papa était présent mais il devrait aussi reprendre le travail.



Manon et Eva et leur maman, sur Skype. « Les copines leur manquent ».